

# RÉVISION DU SCOT BUGEY CÔTIÈRE PLAINE DE L'AIN

**JOURNÉE DES COMMISSIONS**

28 novembre 2024



# ATTRACTIVITÉ QUALITÉ DU CADRE DE VIE

paysage, patrimoine, montagne, tourisme,  
architecture





## Ordre du jour

### Les objectifs de la réunion

**Temps 1** – introduction

**Temps 2** – tour de table

**Temps 3** – Premiers éléments de  
lecture et enjeux

# Temps 1

## Introduction



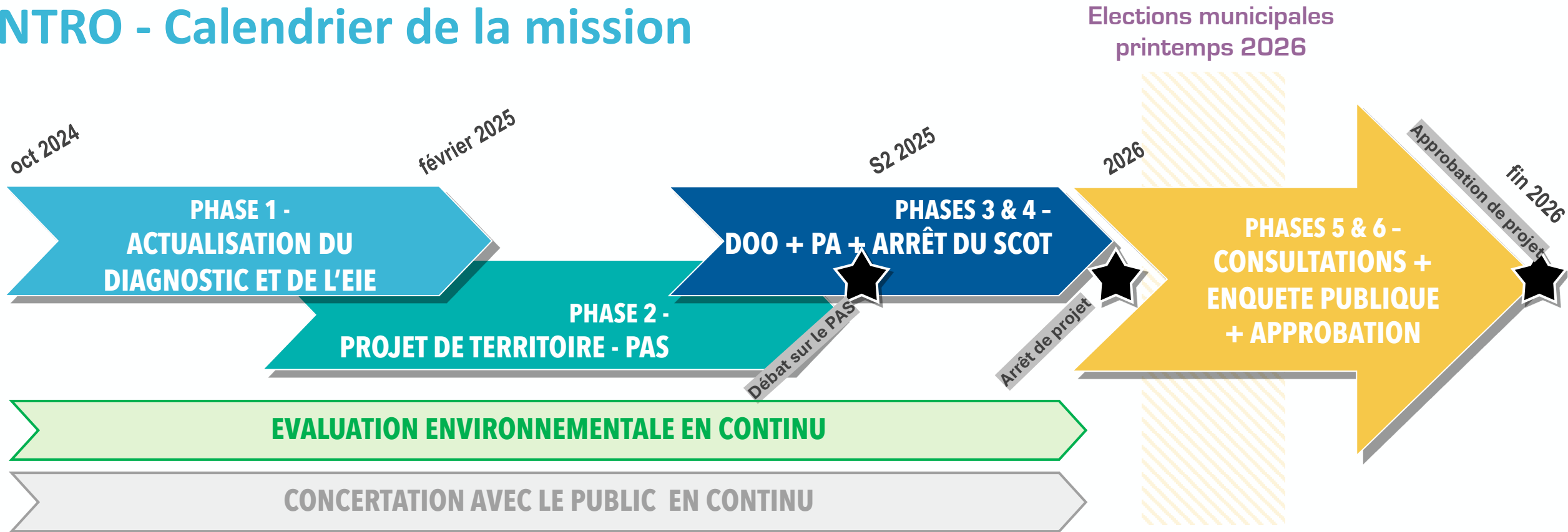


# INTRO - Objectifs du temps de commissions thématiques



- **Approfondir les enjeux thématiques et questionner leurs évolutions futures**
- **Travailler collectivement sur les premiers éléments de lecture et de débat, ce à propos des différentes thématiques du SCoT : analyse diagnostic et enjeux prospectifs, etc.**
- **Lire la trajectoire à l'œuvre pour BUCOPA pour construire une vision partagée des enjeux à relever dans les 20 ans à venir.**

# INTRO - Calendrier de la mission



D'où partons-nous ?

Quelles dynamiques sont à l'œuvre sur le territoire ?

Les projets d'infrastructures des 20 prochaines années ?

Où voulons-nous aller ?

Quelle vision du territoire projetons-nous pour les 20 prochaines années ?

Compte-tenu des projets d'infrastructures : que positionnement ? Quelle organisation ?

Comment faisons-nous ?

Quels outils mettons-nous en place pour aboutir à notre projet ?

Comment nous organisons-nous pour absorber les effets des projets d'infrastructures ?

Phase administrative

CDPENAF / Commissaire enquêteur

Finalisation



# Temps 2

Tour de table –

Présentez-vous





# Temps 3

Premiers éléments de lecture et enjeux





# Le paysage et le SCoT

## LES DÉMARCHES AVEC LE CAUE 01

Travail collaboratif a été réalisé avec le CAUE 01 pour une approche paysagère dans son diagnostic et dans ses préconisations, voire prescriptions

Démarche de sensibilisation l'été 2016 avec les élus pour travailler sur les enjeux du SCoT (RandoSCoT + ateliers)

En 2017, des carnets de paysage pour enrichir la connaissance des paysages = 3 carnets ont été réalisés à l'échelle du SCoT :

- Le plateau de la Dombes,
- La plaine de l'Ain,
- Le massif du Bugey.

UNE APPROCHE À GÉNÉRALISER SUR L'INTÉGRALITÉ DU TERRITOIRE DU SCOT DU BUCOPA

## L'année animée des Paysages

### Démarche collective et participative

Dans le cadre de la Charte de Développement Durable Rhône Alpes, cinq ateliers participatifs ont été programmés au cœur du Bugey. L'enjeu majeur étant de sensibiliser les locaux à la qualité des paysages et à la préservation du cadre de vie de façon politique, réglementaire ou tout simplement quotidienne.



Lecture partagée sur le Bassin de Belley



Atelier en salle - Mollard de Don

"L'année animée des paysages du Bugey" est une démarche d'animation et de sensibilisation portée par le CAUE et le Pays du Bugey.

Tout au long de l'année 2016 des ateliers participatifs, ouverts à tous, proposaient de découvrir le paysage en "chemin" au grand air, puis en "salle" autour d'une table. Sur site, chacun racontait un témoignage personnel avant de réaliser un diagnostic partagé.

Ensuite dans un second temps, le travail en salle permettait de cartographier les évolutions observées du territoire.

"Le Bassin de Belley accueille de nombreuses entreprises car il se situe entre Chambéry, Genève et Lyon... Les axes de transports sont multiples et il y a beaucoup d'espaces encore disponibles"  
Un habitant

"Ce territoire est végétalisé principalement par le buis et avec les événements de cet été relatif à la Pyrale, des changements de paysage seront à prévoir..."  
Un Agriculteur

Cette année animée a servi d'outils activateur d'une démarche participative, mettant en route un processus de questionnement collectif. Les habitants étaient invités avec enthousiasme à prendre leur "responsabilité en tant qu'acteur actif et quotidien de la transformation des paysages" ! (des citations d'élus et d'habitants ponctuent les photos des ateliers)

### Sur l'événement :

"Le paysage correspond au mode sensible de notre relation à la nature. Le motif pour lequel il convient de s'y intéresser, c'est celui de l'émotion qu'il procure et celui de la motivation qu'il inspire pour le préserver"  
Alain Mazas, architecte paysagiste

## Carte des enjeux et orientations de paysage

Une rivière effacée dans le paysage.

### Retrouver la présence et les paysages de la rivière

- Mettre en scène les rives de l'Ain
- Donner accès aux cours d'eau.
- Créer ou rouvrir des chemins sur les rives.
- Mettre en scène les perspectives sur les rivières
- Gérer les ripisylves et maintenir leur présence
- Ouvrir et entretenir des accès ponctuels à l'eau
- Prévoir des circulations douces en relation avec les cours d'eau. Utiliser l'eau comme vecteur de visite.
- Restaurer le patrimoine lié à la navigation ou la maîtrise de l'eau : pont, quai, port.

Un paysage traversé à mille à l'heure.

### Valoriser ce paysage de liaison.

- Entretien des paysages et les horizons perçus depuis les grands axes
- Lâcher les entrées et sorties des grands axes qui permettent l'immersion dans les paysages de la plaine de l'Ain
- Aménager des aires d'arrêt attractives aux endroits clés du paysage
- Maîtriser l'urbanisation limitrophe de la voie pour limiter un premier plan de « vitrine commerciale »

Une urbanisation sous pression de la métropole.

### Contenir les extensions urbaines

- Préserver les silhouettes groupées des villages
- Densifier les centres bourgs pour limiter le mitage et l'étalement urbain le long des axes
- Aménager et affirmer les entrées de ville.
- Soigner la périphérie et la lisière des villes et villages
- Proposer et inciter à la densification douce
- Envisager d'autres formes de lotissement, par exemple, dans la pente.
- Créer des nouveaux maillages viaries.
- Mettre en place des limites pérennes à l'urbanisation

La plaine accueille toujours plus d'activités.

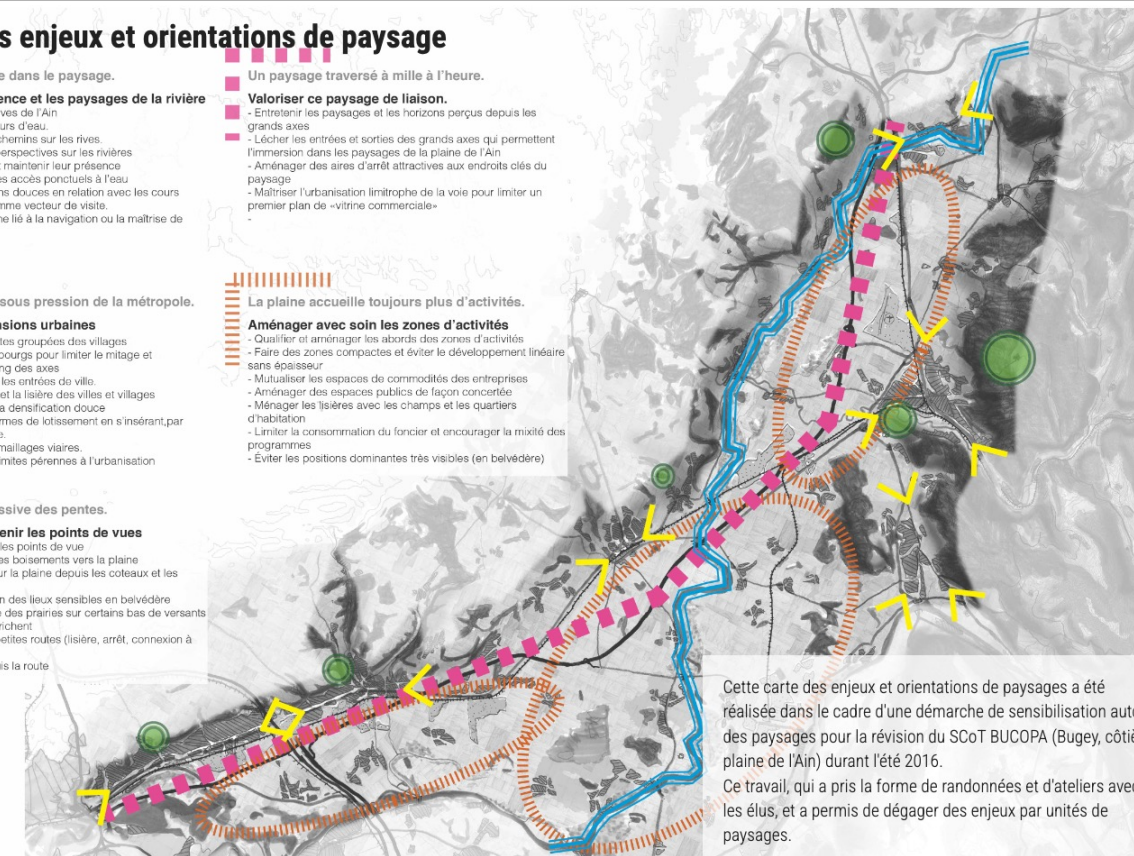
### Aménager avec soin les zones d'activités

- Qualifier et aménager les abords des zones d'activités
- Faire des zones compactes et éviter le développement linéaire sans épaisseur
- Mutualiser les espaces de commodités des entreprises
- Aménager des espaces publics de façon concertée
- Ménager les lisières avec les champs et les quartiers d'habitation
- Limiter la consommation du foncier et encourager la mixité des programmes
- Éviter les positions dominantes très visibles (en belvédère)

Fermeture progressive des pentes.

### Valoriser et entretenir les points de vues

- Maintenir et valoriser les points de vue
- Limiter la descente des boisements vers la plaine
- Conserver les vues sur la plaine depuis les coteaux et les routes
- Maîtriser l'urbanisation des lieux sensibles en belvédère
- Préparer l'ouverture des prairies sur certains bas de versants qui se boisent ou s'enrichissent
- Mettre en valeur les petites routes (lisière, arrêt, connexion à des chemins)
- Ouvrir des vues depuis la route



Cette carte des enjeux et orientations de paysages a été réalisée dans le cadre d'une démarche de sensibilisation autour des paysages pour la révision du SCoT BUCOPA (Bugey, coteière plaine de l'Ain) durant l'été 2016. Ce travail, qui a pris la forme de randonnées et d'ateliers avec les élus, et a permis de dégager des enjeux par unités de paysages.

Représentations Culturelles

Ateliers de Travail



# Le paysage et le SCoT

## PLUSIEURS ACTIONS COMPLÉMENTAIRES JUSQU'À AUJOURD'HUI

- **En 2018 : cahiers de recommandation pour les 9 unités** constituant des outils opérationnels pour l'aménagement du territoire pour sensibiliser et orienter les prescripteurs de projets

### UNE OPPORTUNITÉ POUR LE NOUVEAU SCOT DE RENFORCER ET DE VALORISER CETTE MATIÈRE PAR UNE TRADUCTION DANS LA STRATÉGIE ET LE DOO

- **Des fiches thématiques par cahier sur le thème du paysage et de l'urbanisation** (architecture / patrimoine) = Lisière urbaines, optimisation du foncier...

### APPROFONDISSEMENT POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX LIÉS À L'URBANISATION ET LA PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS ET AGRICOLES

- **Densification spontanée en BUCOPA - Formation sur mesure - 20 mai 2022**

## FICHE 2

### Optimisation du foncier à l'intérieur de l'enveloppe urbaine

#### CONTEXTE

- Le territoire BUCOPA est soumis à une croissance démographique régulière qui s'accompagne nécessairement d'un **besoin croissant en logements** diversifiés et dont le corollaire est une **forte pression foncière**.
- Les évolutions législatives successives depuis la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) de 2000 insistent sur la nécessité de **concilier production de nouveaux logements et limitation de consommation d'espace** en s'orientant vers des projets urbains

intégrant les problématiques de **développement durable** et de **préservation de l'environnement**. La **loi Climat et Résilience d'août 2021** fixe désormais l'objectif national de **zéro artificialisation nette** à horizon 2050 qui devra se décliner prochainement dans les documents de planification et d'urbanisme.

**Dans ce contexte, il convient d'accompagner les acteurs du territoire dans la définition des projets urbains favorisant l'optimisation des enveloppes urbaines existantes, tout en repensant la qualité d'usage et environnementale de ceux-ci.**

#### Objectif de qualité : S'appuyer sur la rivière pour soigner les bourgs

#### Préconisation : Remettre l'Albarine et ses affluents au cœur des aménagements

Unité de paysage de la Cluse des Hôpitaux

Fiche n° 3



L'Albarine traverse la ville de St-Rambert-en-Bugey

#### Contexte

La cluse s'est organisée de tout temps autour de l'Albarine, celle-ci a dicté l'installation humaine, dessiné le patrimoine bâti, construit un héritage. La rivière est pourtant longtemps été très discrète souvent camouflée, canalisée, reniée ou crainte.

Elle mérite de retrouver toute son ampleur sur

#### Questions préalables

Tout projet d'aménagement modifie durablement le paysage, il est préférable de se poser une somme de questions pour bien les accompagner :

##### Questions générales

Où ? Pourquoi ? Avec Qui ?

Comment créer des projets de paysage ?

##### Questions propres à l'unité

- Comment prendre en compte l'objectif de qualité lors



# Le paysage et le SCoT

## DE NOUVEAUX DÉFIS À INTÉGRER DANS LE SCOT

- En 2023, des formations avec Isabelle Claus, organisé par le CAUE 01 et le SCoT sur l'approche paysagère des EnR, proposant des traductions règlementaires adaptées
- D'autres sujets à approfondir dans la continuité des démarches engagées : ilots de fraîcheur ? Mobilités

douces : liens Ain-Rhône ? Inventaires des vues / routes paysagères à l'échelle du SCoT ?

## UNE OPPORTUNITÉ POUR LE NOUVEAU SCOT DE TENDRE VERS UNE STRATÉGIE / POSITIONNEMENT ÉNERGÉTIQUE

### CO-VISIBILITÉS points de vue, belvédères PNR DU PILAT



#### CÔNES DE VUE, BELVÈDÈRE AMÉNAGÉ

##### VALEUR PAYSAGÈRE

La multiplicité des points de vue contribue à faire découvrir la diversité des paysages du territoire et rendre visibles les structures, éléments et motifs paysagers qui le composent. Un belvédère est un espace dédié à l'accueil pour profiter d'un panorama. Un panneau, ou un banc (grume au sol) peuvent suffire. L'éloignement des véhicules participe à la qualité du belvédère.

Source : "Guide ENR et Paysage", Plan paysage pour les Transitions du Parc du Pilat, 2023  
Isabel Claus, Atelier Osmia,  
@ tous droits réservés



### traduction réglementaire - route en balcon - chemin de randonnée (GR)

PNR DU PILAT

Source : "Guide ENR et Paysage", Plan paysage pour les Transitions du Parc du Pilat, 2023  
Isabel Claus, Urbicand,  
@ tous droits réservés

Typologie d'espaces, échelle d'approche	Intentions	Outils du SCoT	Outils du PLU
Route en balcon, chemin de randonnée	Maintien des qualités d'ouverture et des points de vue depuis ces linéaires / Déterminer des marges de recul au cas par cas.	<p>DOO :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification et inscription des routes conditionnant une analyse paysagère.</li> <li>- Mentionner le principe de marge de recul selon la hauteur et l'éloignement de l'équipement ENR, son emprise et le site d'implantation (tènement en surplomb, cône de vue..).</li> <li>- Mentionner pour certains linéaires la non application de la loi sur l'accélération des ENR sur ces routes-ci (en référence à la suppression de l'article L111-1-4 et la marge de recul de 100m pour les ENR).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• RÉGLEMENT GRAPHIQUE ET ÉCRIT : <ul style="list-style-type: none"> <li>- repérage des routes concernées dans le plan de zonage,</li> <li>- prescription au titre de l'article L151-19,</li> <li>- si le projet est situé en entrée de bourg/village, des prescriptions paysagères peuvent être réalisées de manière spécifique</li> <li>- possibilité de demander une OAP thématique pour déboucher à une notice paysagère dans les permis de construire.</li> </ul> </li> <li>• RÉGLEMENT ÉCRIT, pour toutes les zones traversées par un axe de découverte : <ul style="list-style-type: none"> <li>- article 1. sur l'implantation des constructions : marge de recul depuis la voie publique (25, 50, 75m, 100m)</li> <li>- article 4. sur le traitement des abords afin de mettre en évidence les co-bénéfices possibles.</li> <li>- article 2. Volumétrie et hauteur ainsi qu'Usage et affectation des sols. Inclure les infrastructures et annexes liées à la production d'ENR. En exemple : 5 à 6m pour l'agrivoltaïsme, 125 à 150m pour les mâts d'éoliennes...).</li> </ul> </li> </ul>
	Protéger un cône de vue lointain depuis la perspective d'une route (éolien compris)	Pour l'éolien, DOO : objectifs de qualité paysagère mentionnant le maintien de la perspective lointaine depuis une route en balcon.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• OAP paysagère possible.</li> </ul>



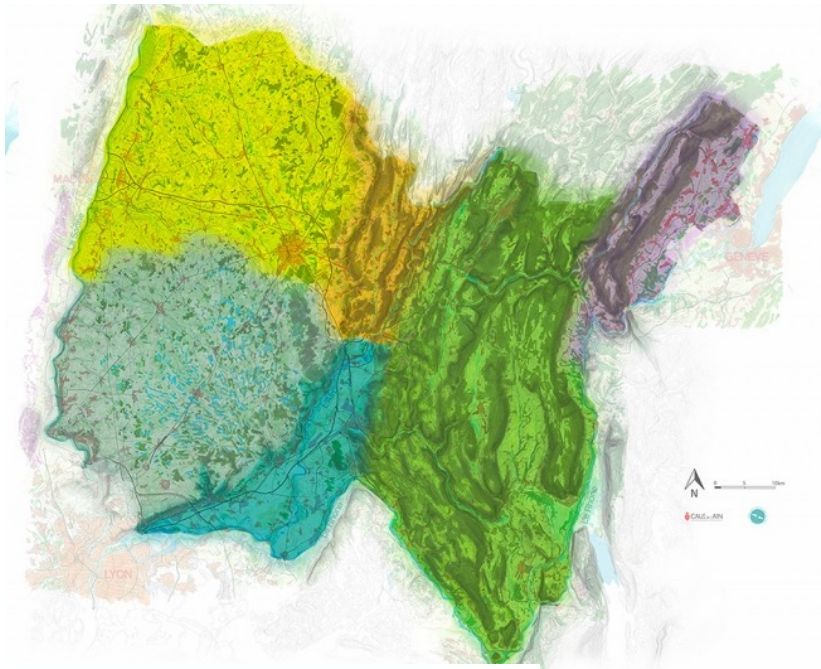
# Lecture paysagère

## LECTURE PAYSAGÈRE PLURI-ÉCHELLES DU CAUE01 (2021)

- **Un département découpé en 6 pays (3 à l'échelle du BUCOPA)**
- **34 unités paysagères dont 9 unités sur le territoire du BUCOPA : une clé d'entrée pour l'aménagement du territoire**

**L'Ain, une dualité géomorphologique** qui séquence le paysage en deux grandes lectures :

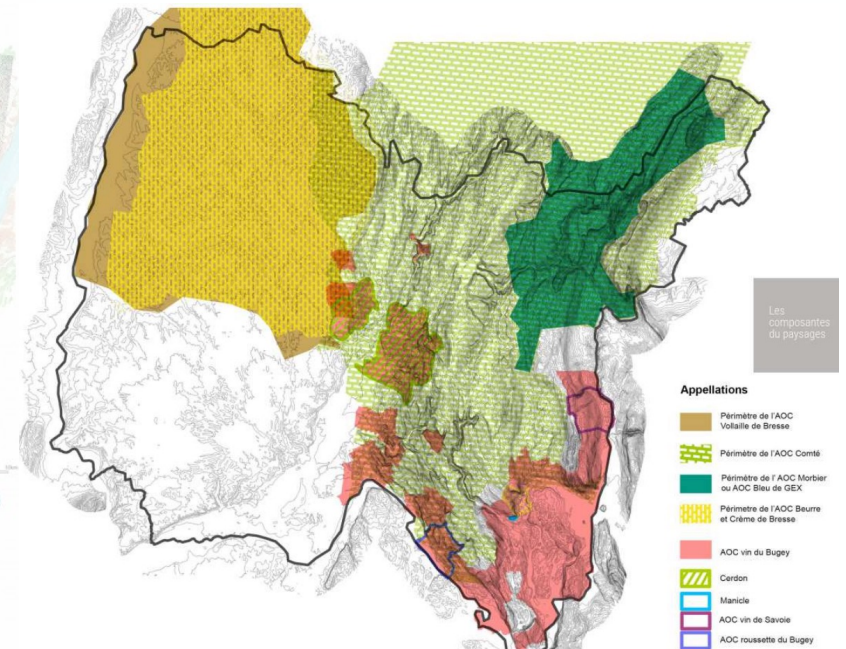
- **L'Ouest** : les étendues agricoles ouvertes, les zones bâties les plus denses et étendues, les grandes infrastructures
- **L'Est** : les massifs, les activités pastorales, les villages de montagne, les appellations de produits (fromages, vin...)



Découpage des 6 Pays



34 unités paysagères dans l'Ain



Les appellations protégées et contrôlées



# Lecture paysagère

## L'ÉCHELLE DU SCOT DU BUCOPA, DES « LIGNES DE FORCES » QUI ROMPENT ET QUI UNISSENT



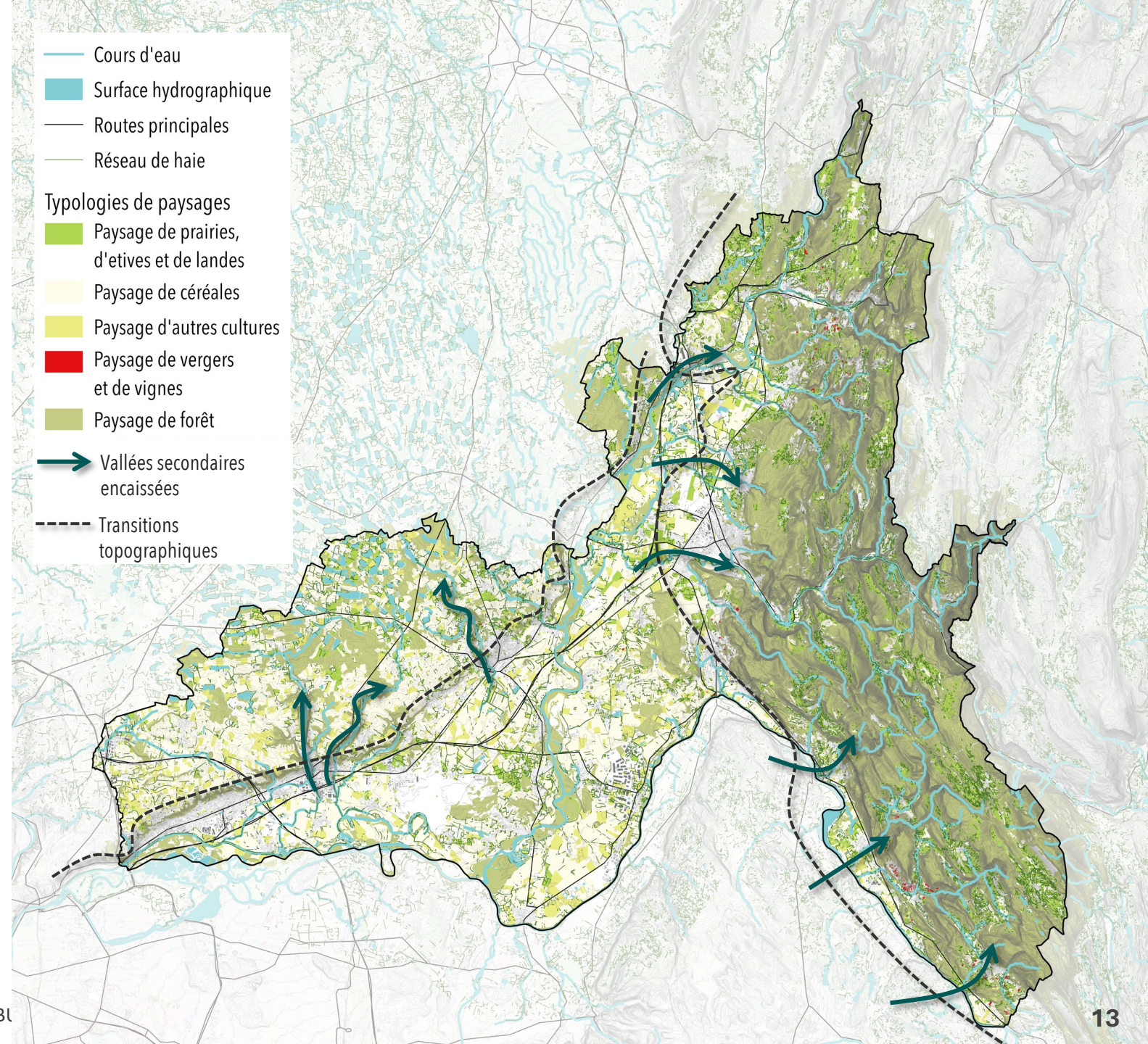
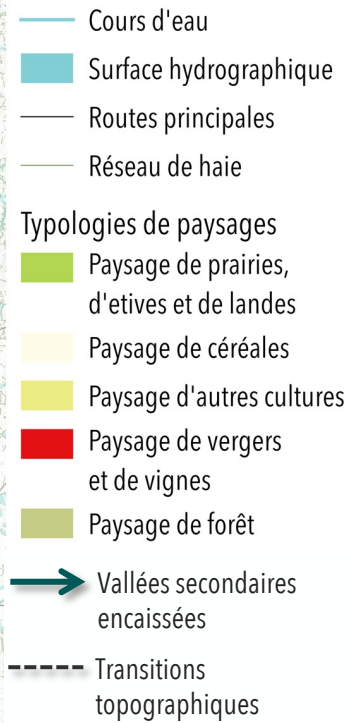
- **La topographie** : un relief de **transition** entre plateaux, plaine et montagne, gage de diversité paysagère



- **L'eau** : marqueur continu sur le territoire qui se manifeste par plusieurs composantes = le Rhône et l'Ain constituent la liaison



- **Les espaces agricoles** : bien que très différents d'Ouest en Est, l'agriculture est une caractéristique commune aux paysages du territoire





# Lecture paysagère

## UNE LECTURE DU PAYSAGE QUI PERMET DE SORTIR DU CLIVAGE PLAINE – MONTAGNE

### LA PLAINE DE L'AIN :

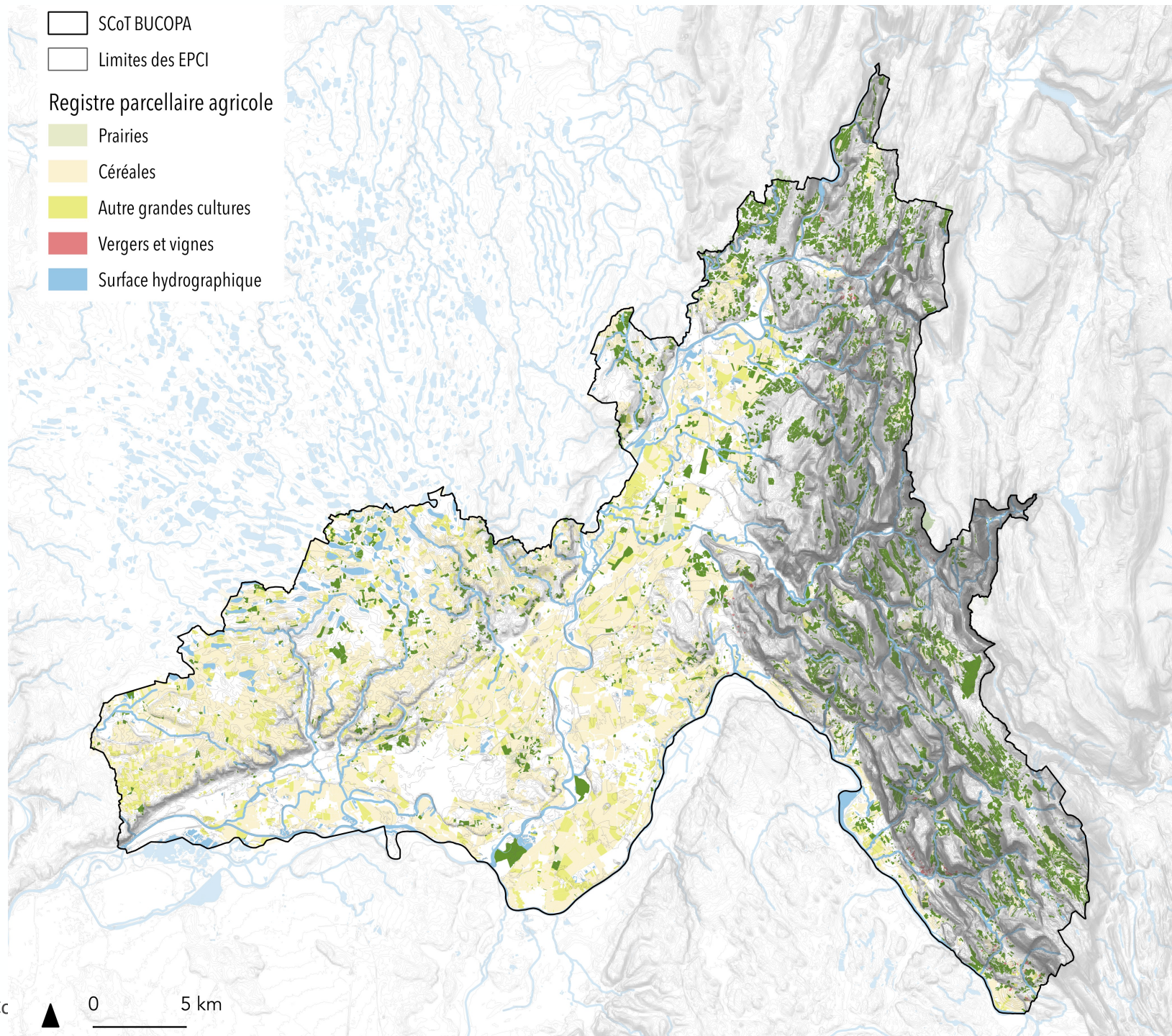
- *Un paysage à la transition entre la Dombes et le massif du Bugey ;*
- *La rivière de l'Ain, une colonne vertébrale encadrée par une ripisylve dense et ponctuée de brotteaux*
- *La côtière, un repère topographique fermé par le boisement*

### LA MONTAGNE DU BUGEY :

- *Un paysage traditionnellement tourné vers le pastoralisme, les manufactures dans les vallées*
- *Les lignes de force dans le paysage se manifeste par la topographie et l'eau, un terroir riche et nuancé*

### LE PLATEAU DE LA DOMBES

- *Se caractérise par des motifs d'étangs, de rivières et d'affluents de la Saône*
- *Une mosaïque de pâturage, de forêt et de culture de maïs*
- *Des étangs cultivés (évolage et assec)*



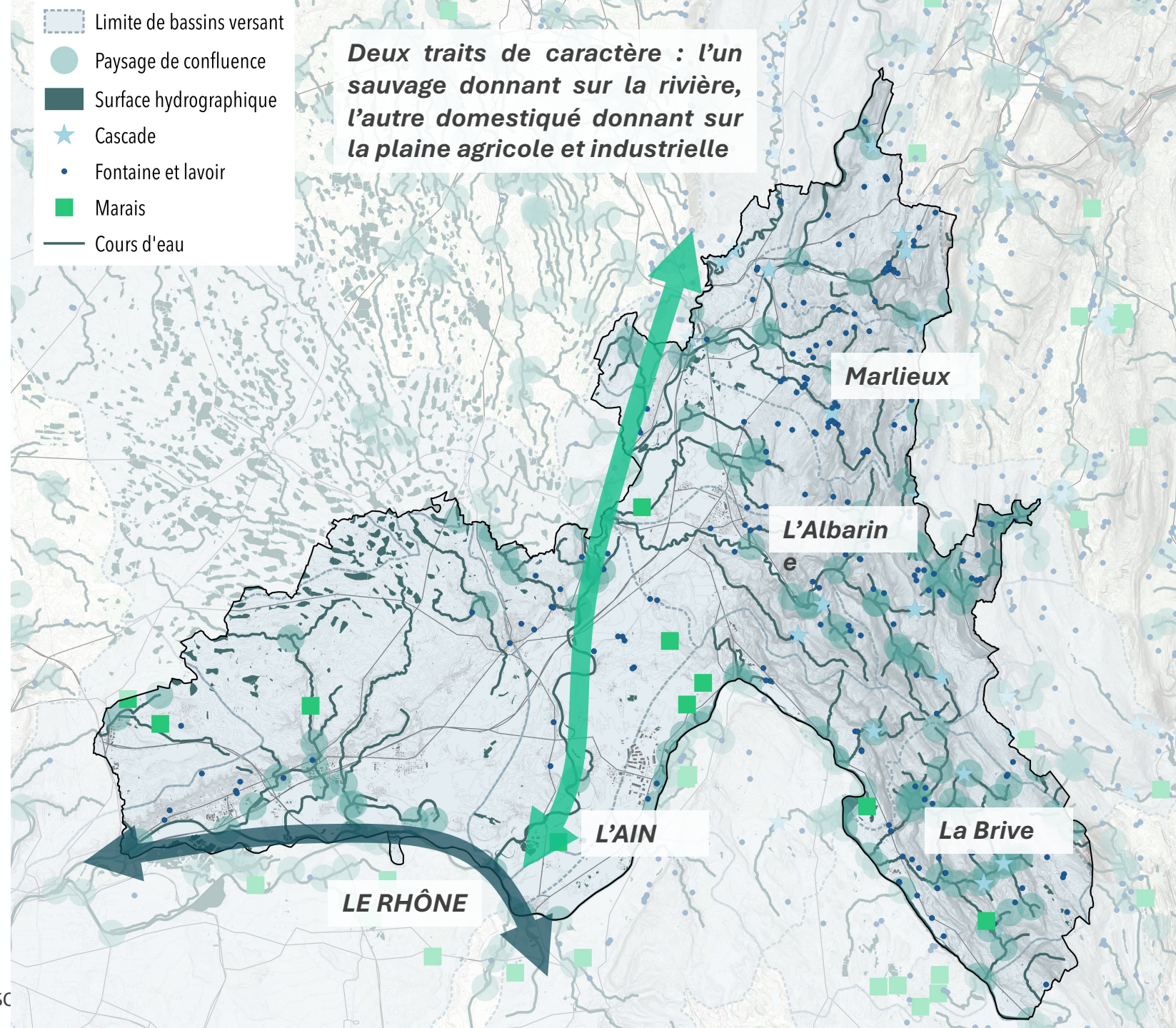


# Dynamique paysagère

## TROIS GRANDS PAYSAGES D'EAU AUX HÉRITAGES ET DYNAMIQUES DIFFÉRENTES

- **La rivière de l'Ain**, une entité naturelle effacée dans le paysage, peu lisible et peu d'accès. *Quelle place donner à la rivière ?*
- **Le fleuve du Rhône** : un fleuve fermé, peu valorisé. *Quelle opportunité pour favoriser l'accès à la nature ? Les mobilités douces ?*
- **Des vallées secondaires** aux qualités pédologiques, insuffisamment valorisées pour le tourisme
- **Un patrimoine lié à la navigation et aux anciennes industries**

Avec l'arrivée des EPR, quels accès aux abords du Rhône, quelle répartition entre les usages agricoles, de loisirs ?





# Dynamique paysagère

## POINTS NOIRS PAYSAGERS ET PERTE DE REPÈRES DE LA CÔTIÈRE AUX CONTREFORTS

- **Des activités économiques dans la plaine** qui s'étirent + usage monofonctionnel
- **La côtière, les contreforts et les pentes du Bugey** : des lignes de forces peu visibles qui s'effacent avec les développements urbains



**Un paysage traversé, linéaire** :  
questionne les perceptions,  
accès depuis les grands axes

Des infrastructures qui  
constituent **des repères comme  
des ruptures** dans l'espace

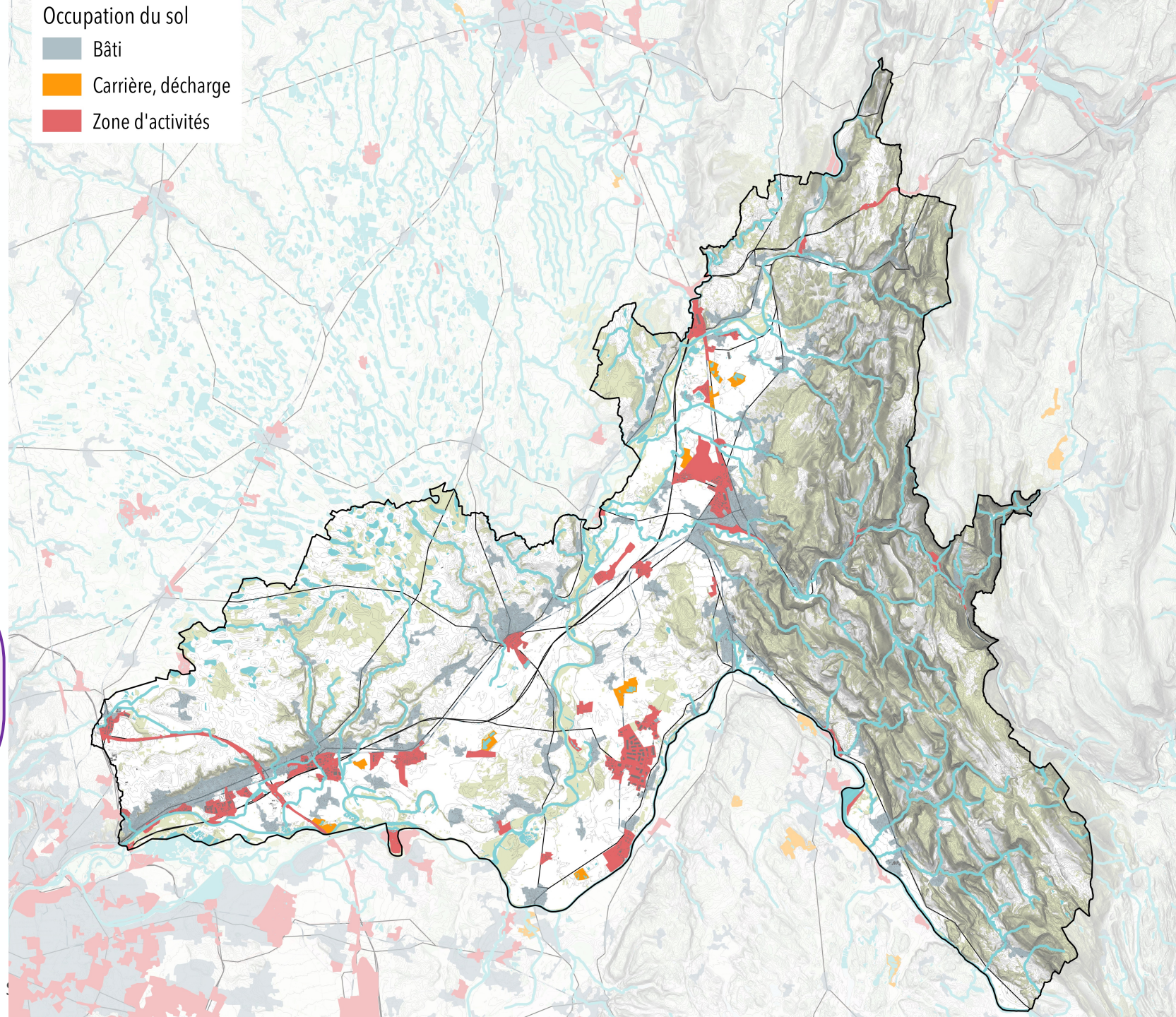
**Avec l'arrivée des EPR**, crainte d'un  
agrandissement des ZAE ?

Occupation du sol

■ Bâti

■ Carrière, décharge

■ Zone d'activités









# Dynamique paysagère

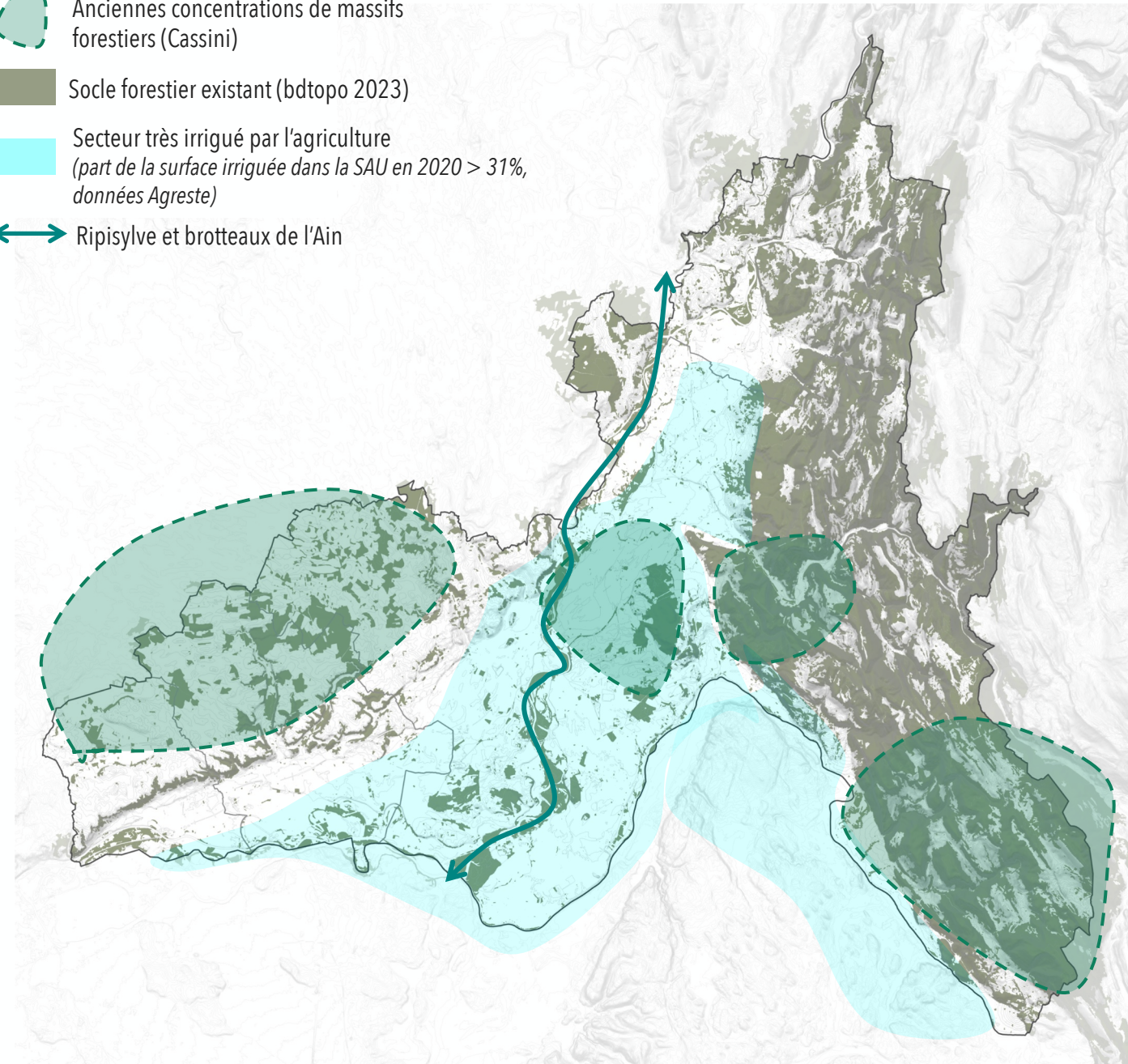
## DYNAMIQUES AGRICOLES ET FORESTIÈRES



**Une fermeture progressive des pentes, descente des boisements et urbanisation sur les pentes : efface les points de vue sur le grand paysage**

- **Un contraste des productions agricoles d'Ouest en Est** : une tendance au maintien des grandes cultures dans la plaine, la polyculture sur le plateau et l'élevage extensif dans la montagne
- **Des sites aux qualités pédologiques remarquables insuffisamment valorisés**
- **Les sécheresses qui provoquent des dépérissements des forêts et qui questionnent l'évolution du socle forestier**
- **Des mosaïques agricoles insuffisamment diversifiées aux abords des espaces urbains** : fragilité des haies et liens pré-vergers, prairies..

-  Anciennes concentrations de massifs forestiers (Cassini)
-  Socle forestier existant (bdtopo 2023)
-  Secteur très irrigué par l'agriculture (part de la surface irriguée dans la SAU en 2020 > 31%, données Agreste)
-  Ripisylve et brotteaux de l'Ain





# Dynamique urbaine

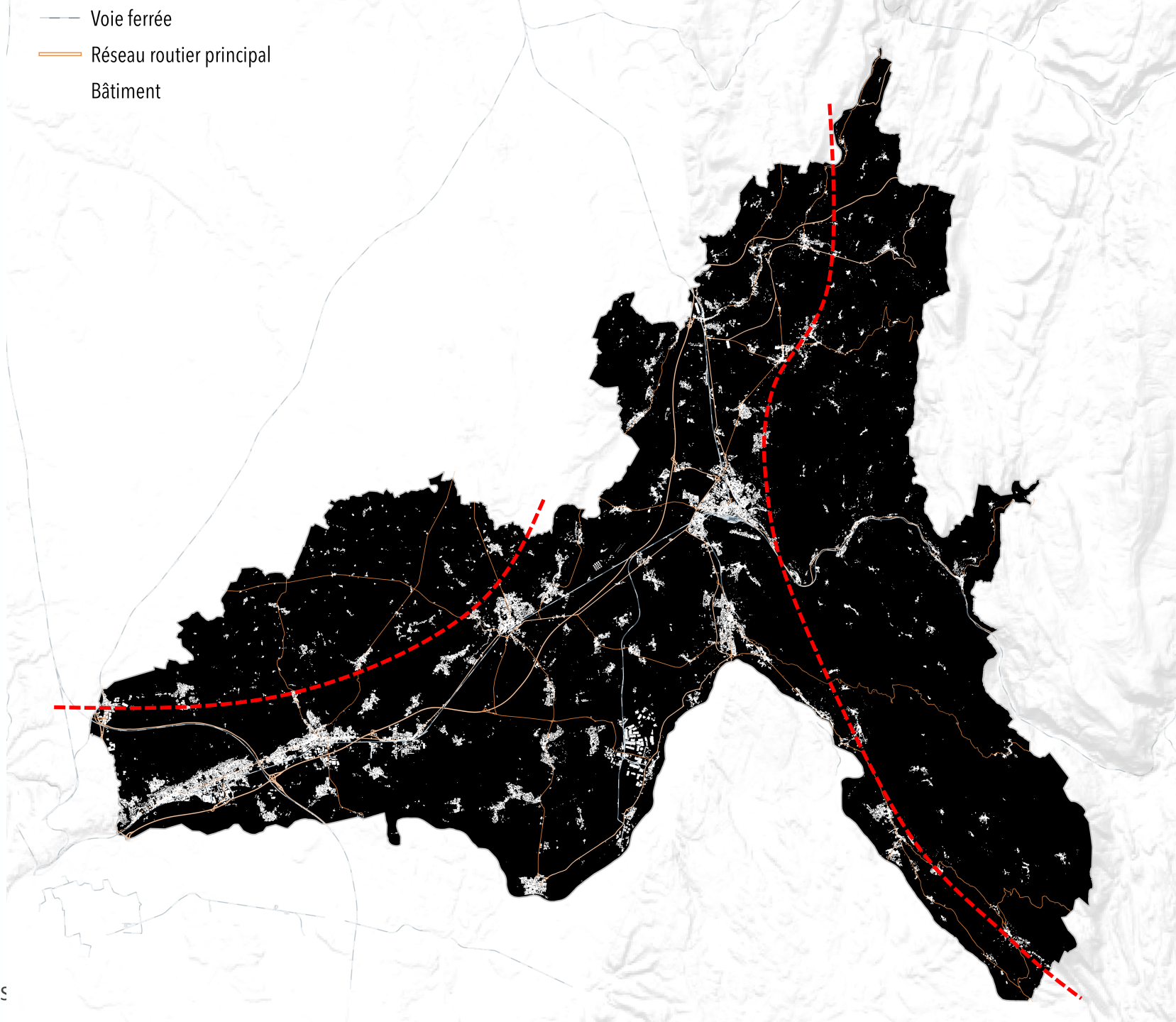
## UNE GRANULOMÉTRIE URBAINE HÉRITÉE DES PRATIQUES ANCIENNES RURALES ET INDUSTRIELLES

- des villages de montagne qui s'implantent toujours en point bas ou au pied des collines
- des villages de plaines linéaires implantés au pied de la côte et des contreforts du Bugey
- des villages denses et des fermes isolées sur le plateau de la Dombes

## DES TYPOLOGIES URBAINES QUI ÉVOLUENT DIFFÉREMMENT D'UN BOUT À L'AUTRE DU TERRITOIRE SELON :

- Le relief,
- Le réseau de transport,
- La proximité ou non avec Lyon
- La présence ou non de zones à risques naturels

— Voie ferrée  
— Réseau routier principal  
Bâtiment

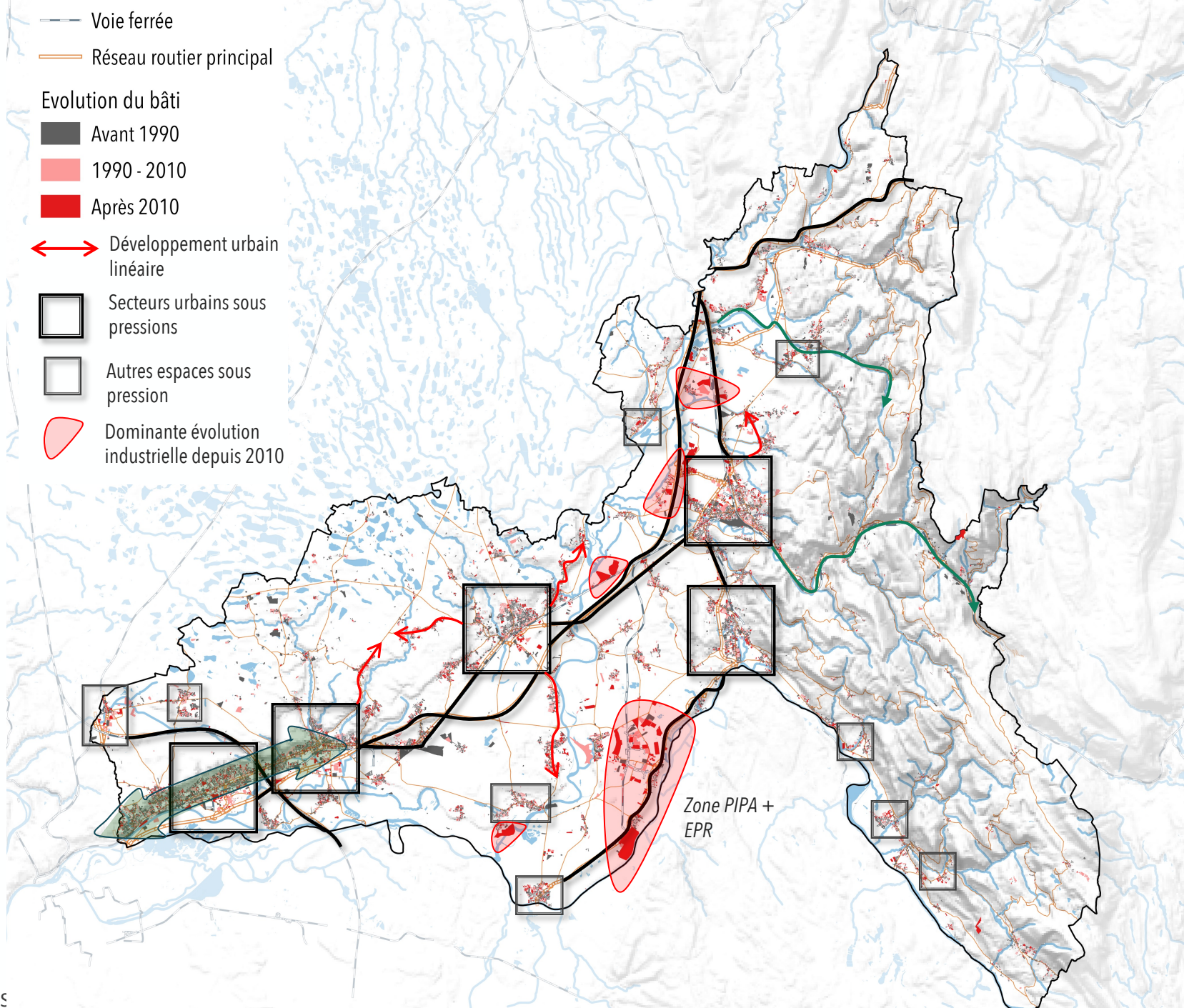


# Dynamique urbaine

## UNE LOGIQUE À L'ÉTALEMENT URBAIN CES DERNIÈRES ANNÉES

- **Une urbanisation sous pression ...**
  - ...à l'Ouest : des silhouettes de villages modifiées et amplification du mitage
  - ...le long de l'Ain, le long les grands axes majeurs et de la voie ferrée
  - ...au carrefour des axes intermédiaires sur les plateaux et dans la plaine et dans la Dombes
- **Des contraintes naturelles** qui intensifient la pression urbaine sur les espaces dits « sans risques »
- **Des périphéries impactées, ainsi que les respirations dans les tissus**

**Les EPR : crainte d'une intensification des étalements urbains et de fragilités des terres agricoles et des espaces forestiers**

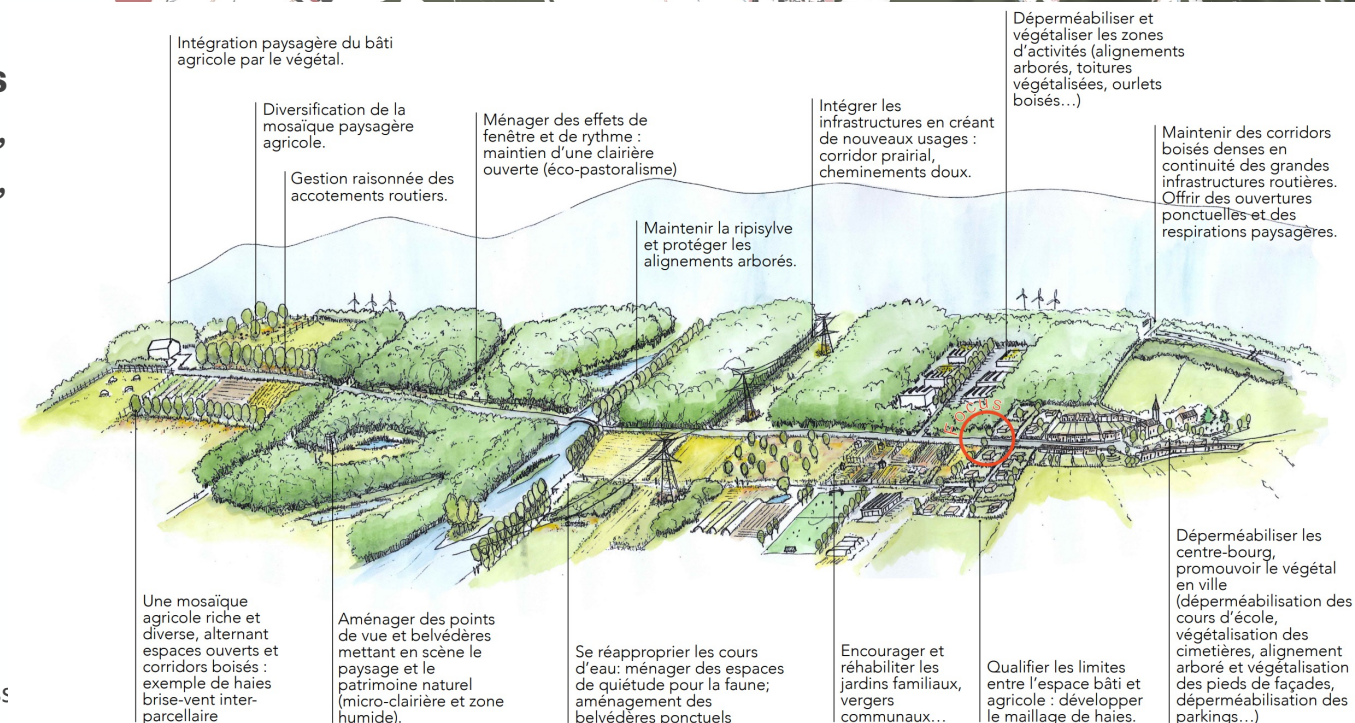
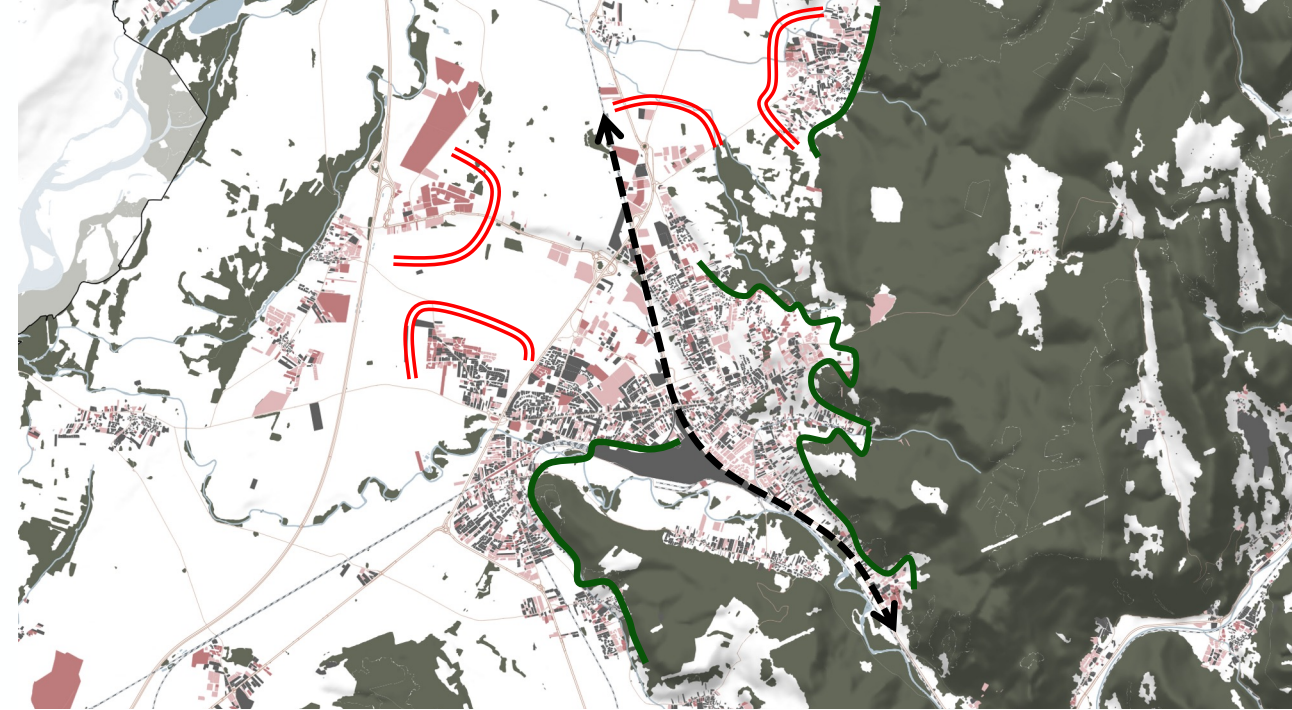




# Dynamique urbaine

## DES ENTRÉES DE VILLES ET DES TRANSITIONS ENTRE LES MILIEUX PERTURBÉS

- Des transitions entre les différents espaces souvent brutales, héritées d'une organisation sectorielle de l'aménagement
- Les développements urbains récents créent des lisières urbaines et périurbaines, où l'agriculture, le végétal et le patrimoine ont peu de place
- Des mosaïques agricoles insuffisamment diversifiées aux abords des espaces urbains : fragilité des haies, peu de cultures connectées et riches (pré-vergers, prairies..)

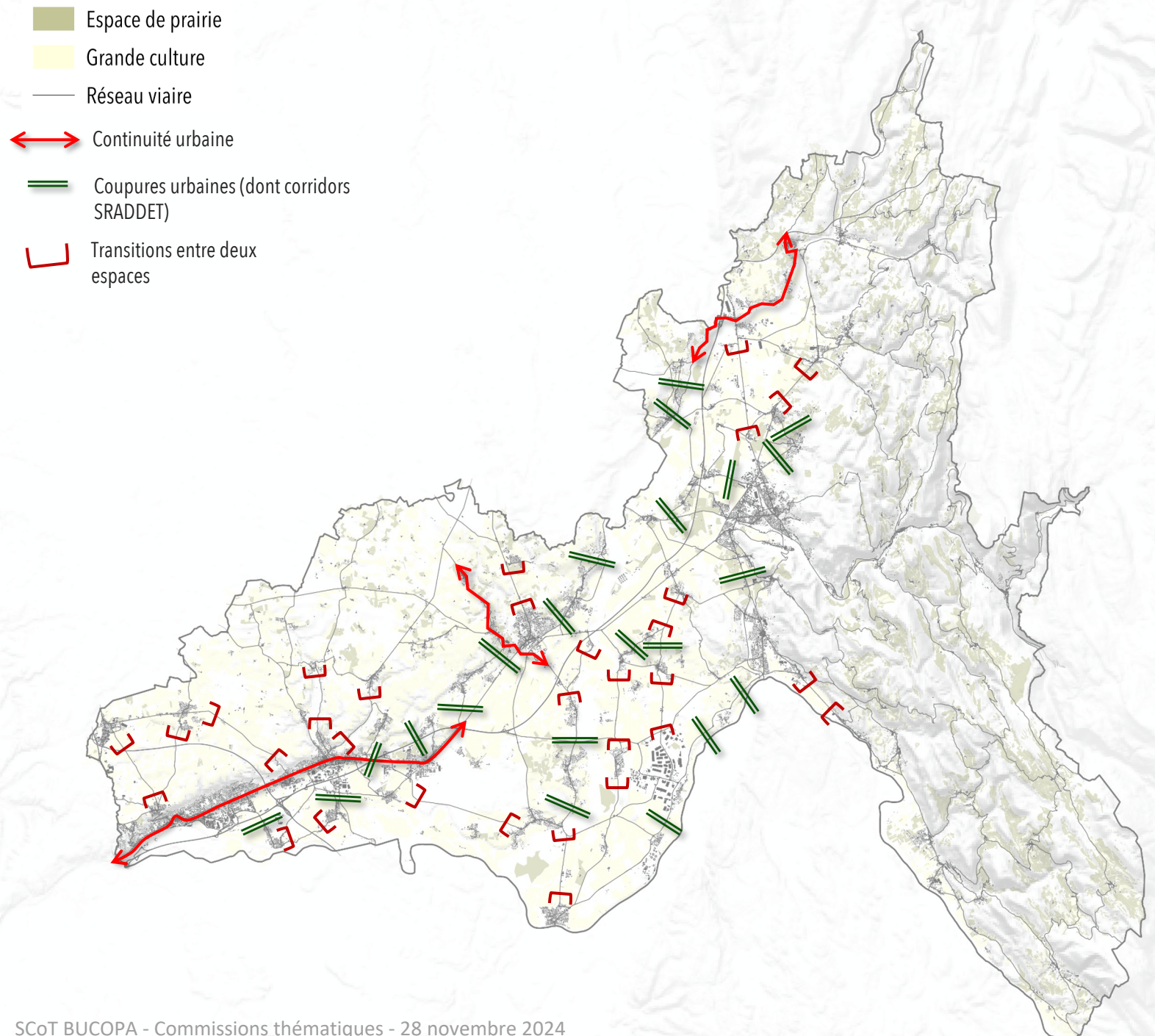




# Dynamique urbaine

## DES COUPURES URBAINES QUI SE FERMENT

- Des effets de conurbations urbaines qui ferment les transitions entre les espaces, **très présents dans la plaine**
- Une urbanisation qui s'appuie **sur les axes de circulation existants** et qui connecte la métropole Lyonnaise
- Une **identité urbaine** et des **typologies de villages** qui évoluent
- Des espaces urbains continus où **les zones agricoles et naturelles ont régressées** (beaucoup de constructions depuis 1990 dans ces espaces interstitiels)









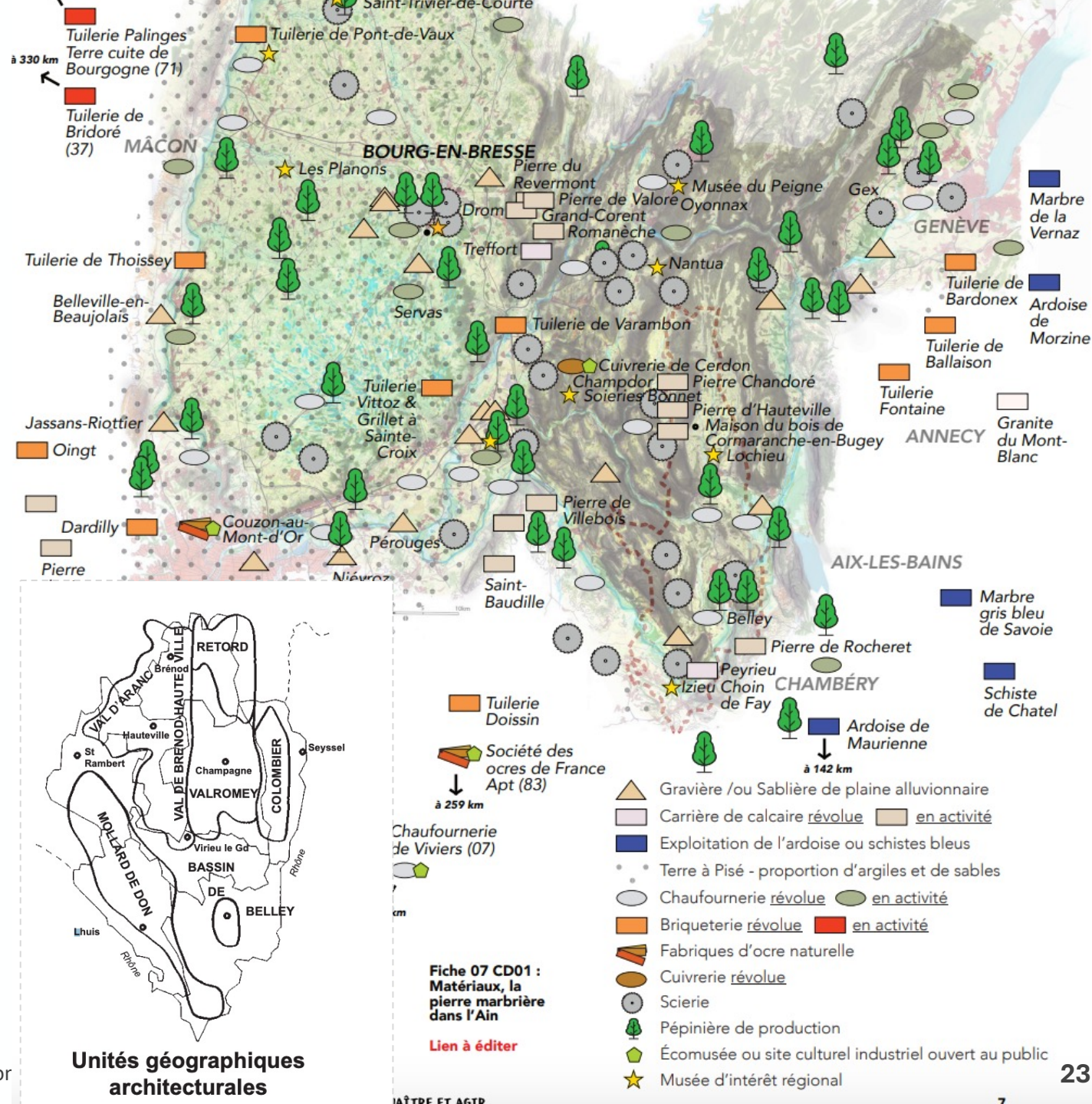
# Dynamique urbaine

## DES FORMES URBAINES ET ARCHITECTURALES NOUVELLES

- Une architecture locale et des formes villageoises traditionnelles héritées d'activités rurales et industrielles
- Quatre grandes familles de matériaux sont en jeu sur le territoire : la pierre / le bois / le pisé / la terre cuite.
- Des unités géographiques architecturales permettant de favoriser la connaissance du territoire

Fiches-conseils issues du travail collaboratif avec le CAUE

SCoT BUCOPA - Cor

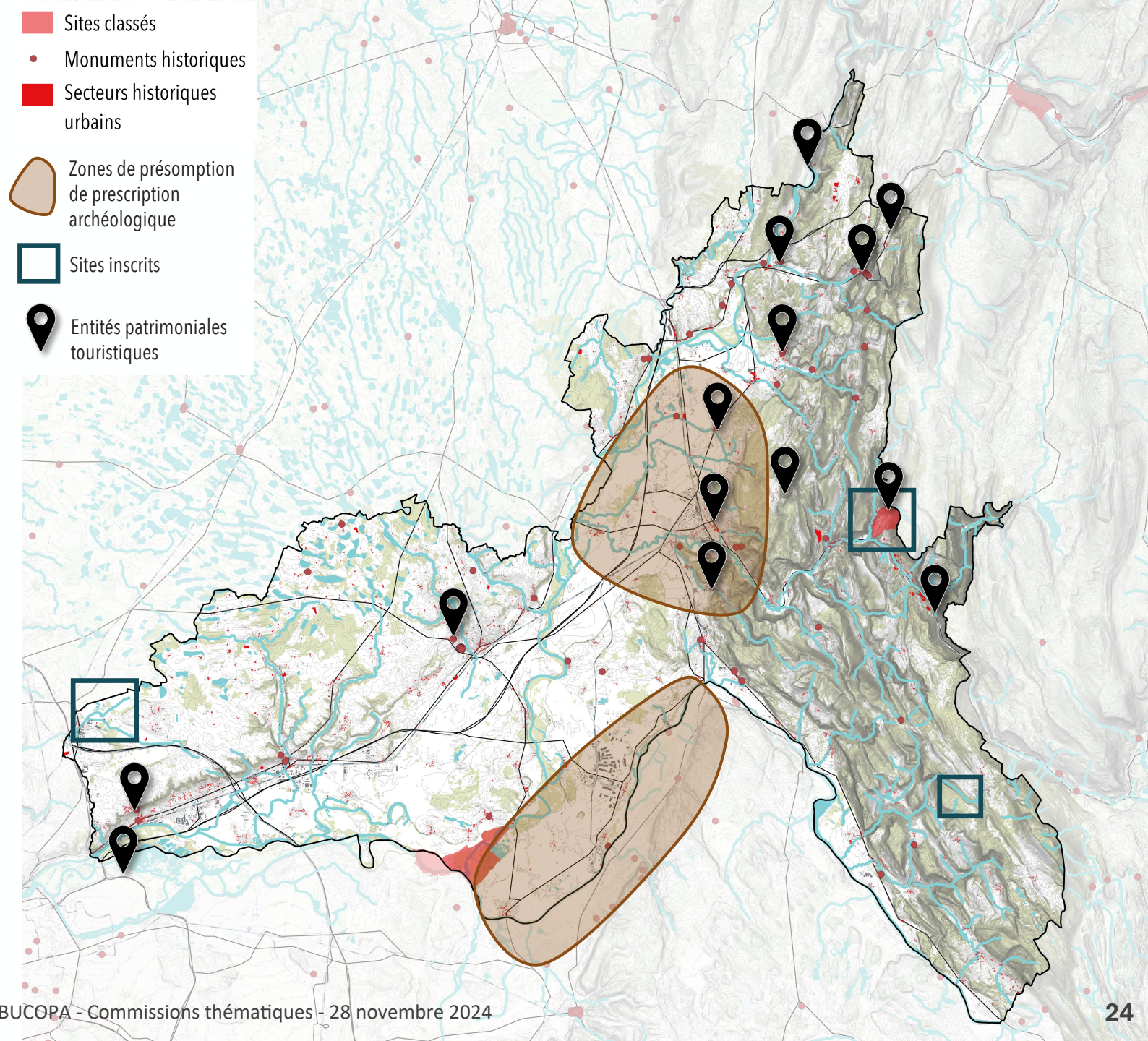




# Patrimoine

## DES SITES PATRIMONIAUX, MARQUEURS DE QUALITÉ SUR LE TERRITOIRE

- **Plusieurs zones ZPPA**, reconnaissance d'un patrimoine protohistorique (gallo-romain, moyen-âge, préhistoire)
- **3 sites inscrits et 2 sites classés** qui valorisent et protègent des paysages d'eau, de village (Oncieu) et géologique
- **4 SPR à Merignat, Miribel, Montluel, Ambérieu**
- **Des sites touristiques emblématiques en lien avec l'artisanat et l'histoire** : *musée des soieries, cuivrerie de Cerdon, musée du Cheminot, la cité médiévale Pérouges, l'abbaye d'Ambronay...*
- **Projet de musée du Petit Prince à saint Maurice de Rémens**
- **Plusieurs Monuments Historiques** qui protègent en majorité des entités bâties religieuses et des châteaux

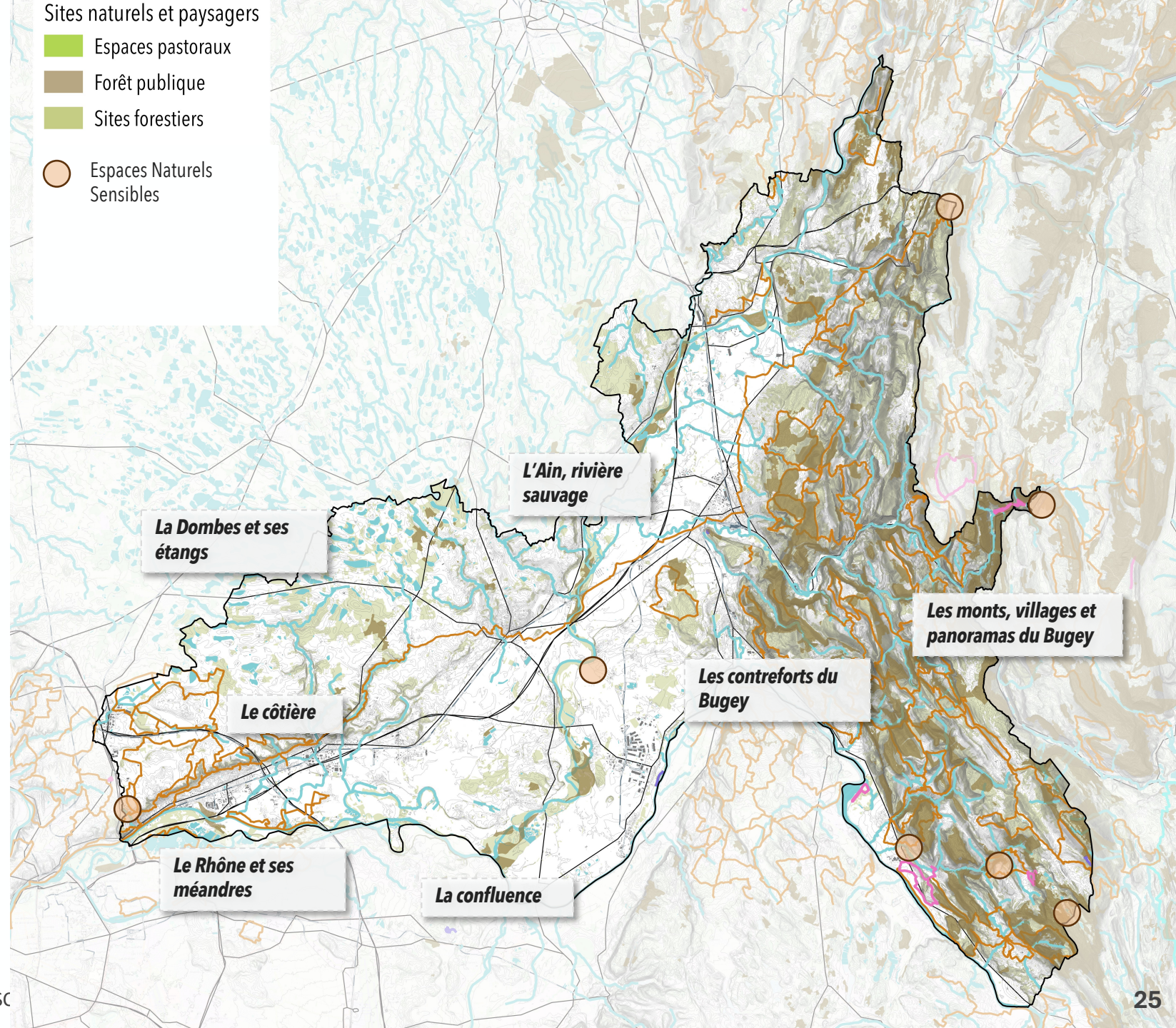




## DES ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE LIMITÉES ET/OU PEU ACCESSIBLES MALGRÉ DE NOMBREUX ATOUTS

- **Des Espaces Naturels Sensibles** constitués de lacs, d'étangs, de rivières et de cascades, d'entités géologiques (carrières) et de marais
- **D'autres sites emblématiques reconnus** : grotte du Cerdon, basse vallée de l'Ain, Parc des Eaux-noires à Tenay...
- **Des lieux rattachés aux vallées** insuffisamment valorisés et connectés (rives de l'Ain, vallées secondaires, Dombes – Cotière – Plaine...)

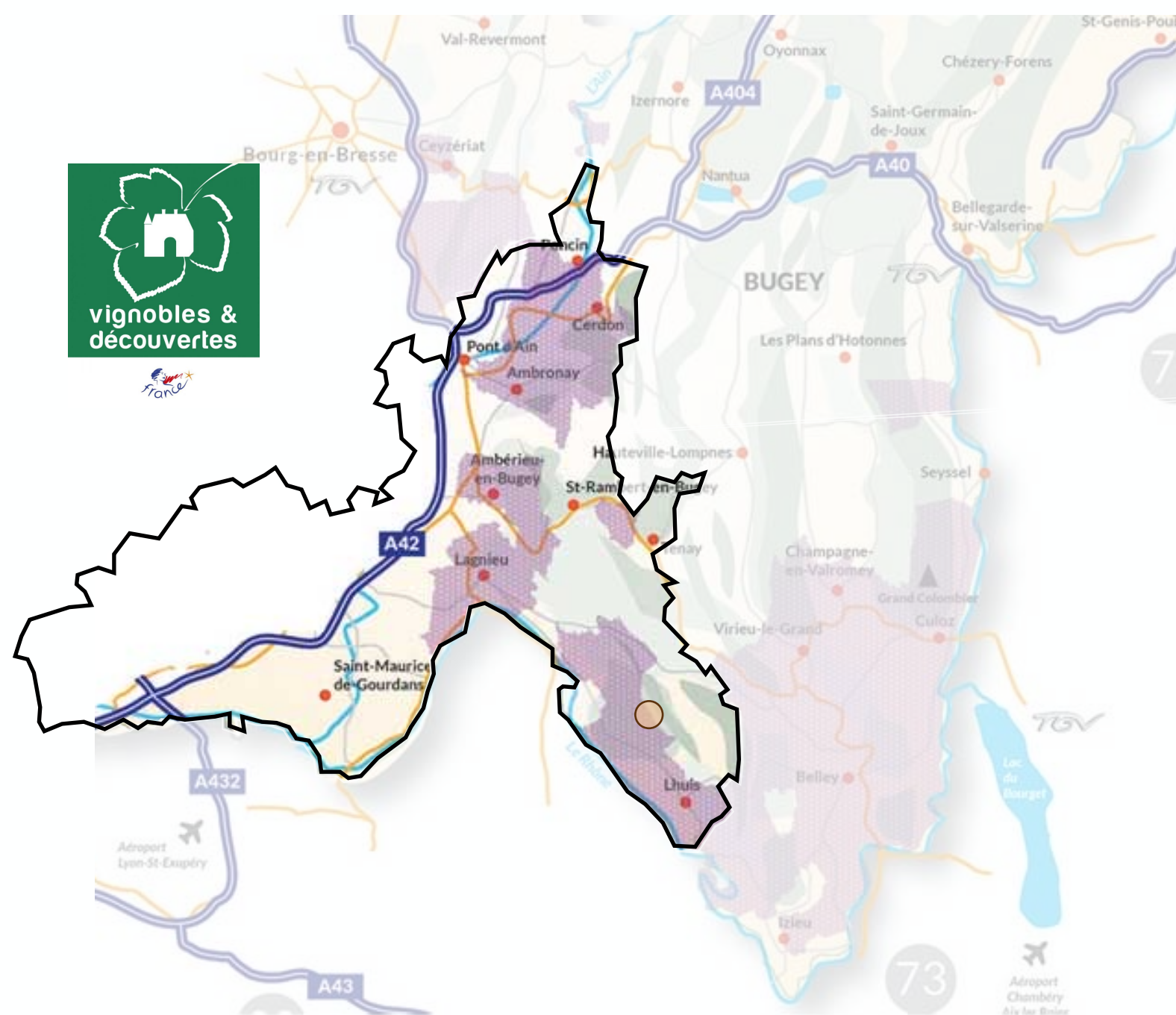
Avec l'arrivée des EPR, : Crainte d'un cloisonnement plus important des espaces de nature sur la plaine et le long des vallées





## DES PRODUCTIONS LIÉES À LA MONTAGNE QUI CONSTITUENT DES ATOUTS DIFFÉRENCIANTS

- Des activités pastorales en zone de montagne, reconnues et protégées par des labels
- L'oenotourisme : vin du Bugey, AOC depuis 2009, constitue un atout pour le territoire (plusieurs labels vignobles et découvertes, visites de domaine et dégustation)
- Des évènements, marques de reconnaissance, marchés et sites d'exception valorisant la gastronomie locale (saveurs de l'Ain, ...)
- La Dombes : des ressources agricoles et naturelles différenciantes (polyculture, pisciculture...)

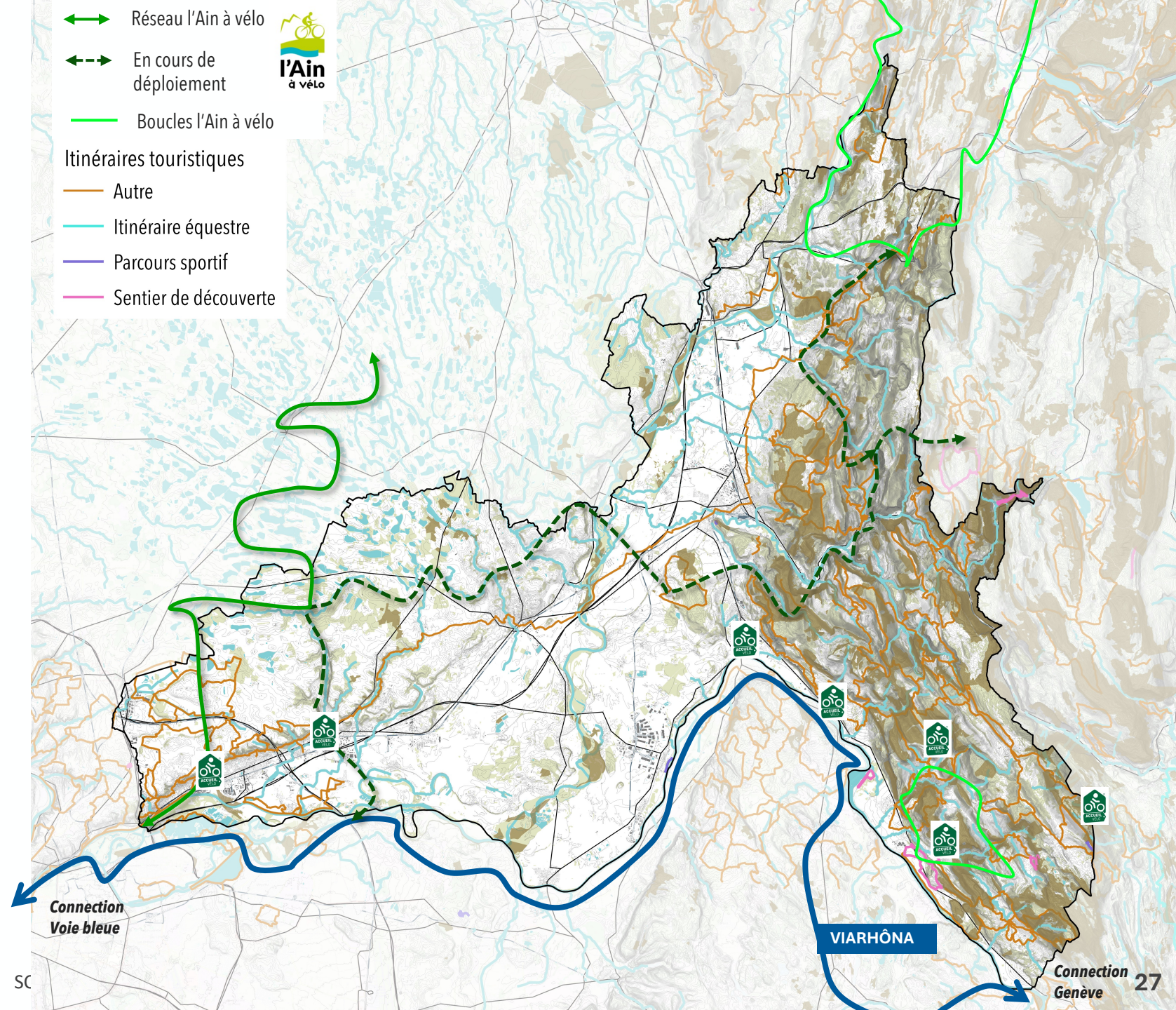


## QUID DES ATOUTS AGRICOLES À RÉVÉLER SUR LA PLAINE ?



## DES ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE LIMITÉES MALGRÉ DES ATOUTS NATURELS ET PAYSAGERS

- **Des sentiers de randonnées** concentrés à l'Est du territoire dans la montagne, un tracé iconique le long de la côtière et quelques boucles à l'Ouest
- **La viaRhôna longe la frange Sud du territoire**, connectant Genève à la Voie Bleue : **peu de connections avec le territoire du SCoT** (1 qui traverse Miribel et une autre en cours de déploiement)
- **Opportunité d'amplifier les interventions et projets en lien avec la via Rhôna et l'Ain à vélo ?** **Projet d'accès et de circulation douce le long de l'Ain ?**
- Les coupures urbaines / corridors à travers le tissu : **des opportunités pour développer des nouveaux itinéraires ?**





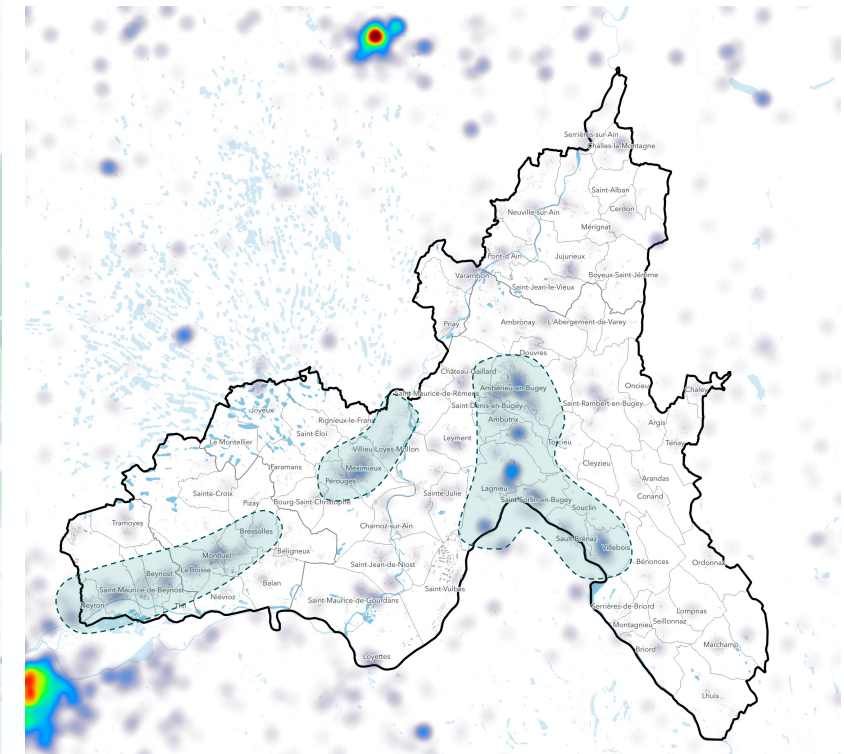
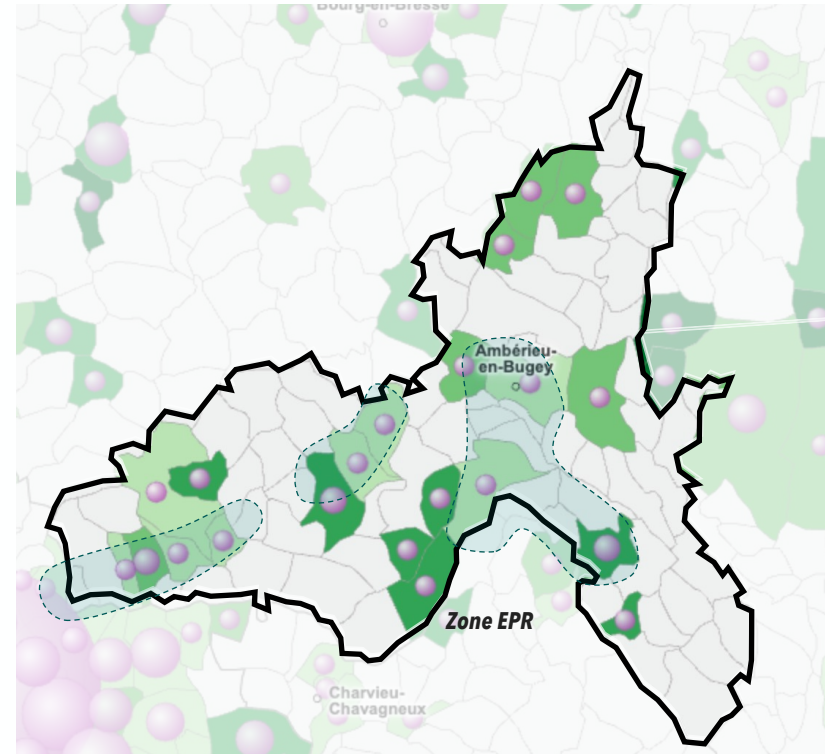
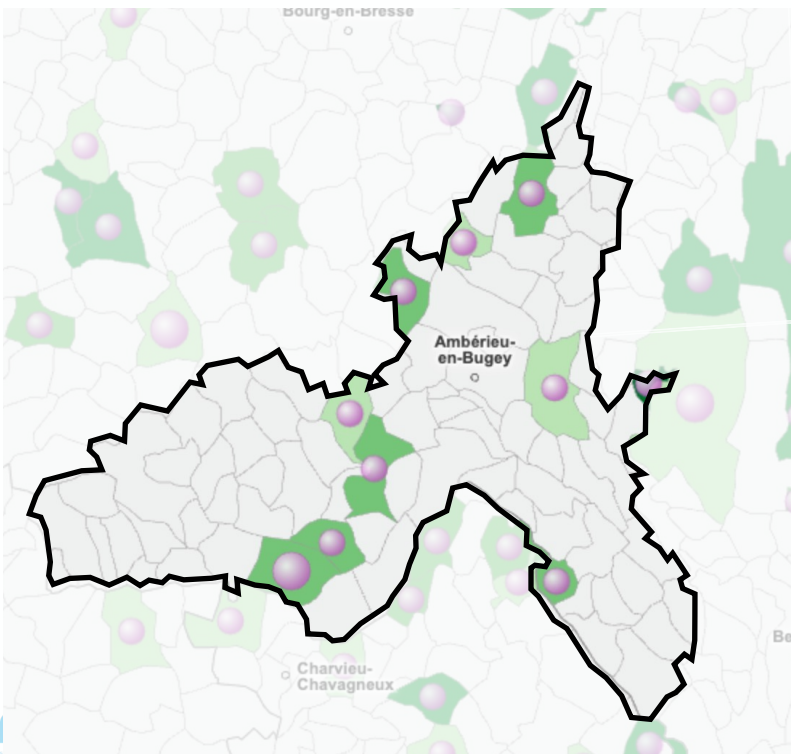
# Tourisme

## UNE OFFRE D'HÉBERGEMENTS AUX ABORDS DES AXES DE CIRCULATIONS ET DES LINÉAIRES DE VALLÉES

- Des campings implantés principalement le long de l'Ain : **une offre éloignée des sentiers vélos et randonnées**
- Quelques campings le long du Rhône, **mais beaucoup hors territoire**
- **Une offre d'hôtels répartie autour des communes les plus étendues** : Montluel à l'Ouest, Ambérieu et

Meximieux au centre, Pont-d'Ain au Nord + proximité EPR

- Une offre en airbnb relativement complémentaire à l'offre d'hôtels, hormis que quelques secteurs : **concurrence avec les hébergeurs locaux ? notamment à Lagnieu, Villebois, Ambérieu, Meximieux ...**





**Merci pour votre  
attention**

